

# 5<sup>c</sup>. Journal du Lot 5<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	»	»	8 fr.
Autres départements.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

### Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## BELLE LEÇON

C'est un réconfort moral que nous apporte le beau discours prononcé par M. Léon Bourgeois ouvrant la vingt-deuxième session du Conseil supérieur du Travail. Il offre à l'esprit, obsédé par les images affreuses de la guerre, d'autres sujets de réflexion et rappelle à tous que l'œuvre de progrès dans la paix est toujours largement ouverte à l'activité humaine, lui offrant un champ d'action bien plus digne d'elle que les champs de bataille. C'est une face du devoir qui s'impose à tous les citoyens dont la première consiste à sauvegarder la Patrie tandis que l'autre consiste à l'améliorer, à la rendre plus douce, plus fraternelle, plus digne encore de notre amour et de notre sacrifice.

Rien n'est plus capable d'exalter dans l'âme du citoyen la volonté de défendre contre toute atteinte la communauté nationale ! C'est de plein cœur que tous se dévoueront à la sauvegarde, sachant qu'ils maintiennent en elle une force agissante de progrès et de justice dont chacun a pu éprouver les bienfaits parce qu'elle nous fut transmise intacte par nos prédécesseurs et que chacun doit transmettre meilleure et plus bienfaisante encore à nos successeurs.

C'est un programme d'action immédiate que M. Léon Bourgeois a exposé devant le Conseil Supérieur du Travail, mais conçu suivant des principes généraux dont le développement autorise les plus nobles espérances d'avenir.

M. Bourgeois ne conçoit pas que le progrès soit possible autrement que par l'harmonie des efforts vers un but sur lequel toutes les volontés sont d'accord. L'esprit qui inspire et dirige son action réformatrice est encore plus important à retenir que les projets immédiats qu'il se propose de faire aboutir, lesquels ne sont que le début de l'œuvre à accomplir. Il a su le définir dans un passage de son discours avec cette noblesse et cette justesse d'expression qui sont la caractéristique de son éloquence.

« Nous croyons, a-t-il dit, à la solidarité réelle des intérêts et des droits ; nous croyons que c'est dans l'échange équitable des services, dans la juste répartition des obligations et des devoirs réciproques, que, méthodiquement, expérimentalement, pacifiquement, peuvent se résoudre successivement les douloureuses difficultés du problème social. Ce sont ces solutions de justice que la République a promises et doit à la Nation laborieuse ; c'est à elles, messieurs, que nous arriverons ensemble. »

La valeur sociale de ces « solutions de justice » dont parle M. Léon Bourgeois avec un si beau langage tient plus encore dans l'amélioration morale qu'elles représentent chez les citoyens habitués par elles à la pratique de la solidarité, élevés par elles à la connaissance de ses bienfaits, que dans le profit matériel et immédiat qu'elles procurent. Ce profit n'est pas douteux ni négligeable, mais combien plus grand encore leur avantage moral puisqu'elles contribueront à avancer cette éducation de la démocratie qui constitue la tâche indispensable, l'œuvre urgente à laquelle les républicains ont le devoir de se vouer.

Le progrès social ne peut pas être le résultat de changements qu'une catégorie de citoyens imposeraient par la force à une autre catégorie ; il ne peut pas résulter de la violence et de la brutalité. La lutte des classes, qui répand l'esprit de haine, ne pourrait aboutir (en mettant les choses au mieux) qu'à un déplacement de l'injustice. C'est donc par l'accord, l'entente, la solidarité ; c'est par la pratique positive du devoir de fraternité sociale que les citoyens travailleront efficacement à l'œuvre de progrès.

Telle est la belle leçon que M. Léon Bourgeois a voulu donner à tous et qui devrait être entendue par les patrons aussi bien que par les ouvriers.

Emile LAPORTE.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 18 novembre

PRÉSIDENCE DE M. DESCHANEL

La Chambre reprend la discussion du budget de l'agriculture.

Sur le chapitre 58, il y a deux projets de résolution présentés par M. Métin : l'un tendant à compléter le projet de loi déterminant les droits, la part et le contrôle de la nation sur les prises d'eau industrielles ;

La deuxième tendant à introduire dans le projet sur les prises d'eau industrielles, une disposition permettant l'emploi de la houille blanche, en tenant compte des intérêts de la collectivité.

M. Mistral (Isère), appuie, au nom du groupe socialiste, ces deux projets de résolution. Il est indispensable, dit-il, qu'une législation réglemente l'emploi de la houille blanche, en tenant compte des intérêts de la collectivité.

Les deux projets sont adoptés. M. François Fournier s'étend longuement sur la question des canaux du Rhône, question archaïque, mais dont la solution ne semble pas encore près d'être obtenue.

Le ministre promet d'intervenir auprès de son collègue des finances.

Le chapitre 61 est enfin adopté, ainsi que le 62, le 64, et le 65.

M. Lefebvre du Prey propose de réduire de 17.750 fr. le crédit du chapitre 66, et de 17.250 fr. celui du chapitre 67, en vue de supprimer l'inspection des Sociétés d'assurances mutuelles agricoles.

Le premier amendement est adopté.

Le chapitre 66 est adopté.

Le chapitre 67 est réservé.

Les chapitres 68 à 71 sont adoptés. Sur le chapitre 72 (secours aux agriculteurs), M. Deléglise présente une motion invitant le gouvernement à comprendre la sécheresse parmi les calamités pouvant faire obtenir une allocation aux agriculteurs.

MM. Daniélou, Pain, Dufrière, etc, forment des protestations variées contre la façon dont sont répartis les secours.

Les chapitres 72, 78 et un certain nombre d'autres, sur lesquels il n'y a pas d'orateurs inscrits, sont adoptés. La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

### Des soldats

Un grand nombre d'officiers généraux qui commandent en ce moment dans les armées des Balkans, ont été élèves de nos écoles militaires.

Et un des officiers français qui fut leur professeur disait quels excellents soldats étaient les Bulgares : attentifs, sérieux, épris de leur métier, ils devenaient, en peu de temps de sûrs stratèges. Ils travaillaient en parfaits élèves durant six jours, mais le septième ils se livraient à une débauche qui les couchait 35 heures. Et il y en avait, ensuite, pour une nouvelle semaine de travail.

Un des généraux monténégrins qui commandent en ce moment devant Scutari fit ici, à l'école de guerre, un long séjour.

A la fin, son gouvernement le rappela : il était temps qu'il rentrât dans son pays appliquer les théories apprises en France. Et il pria le général commandant de l'École de lui délivrer son brevet.

Il fut donc interrogé par un professeur qui lui posa quelques questions de stratégie d'après un plan donné :

— Comment vous empareriez-vous de tel point ?

— Eh ! bien, voilà : je mets ici mon artillerie, là ma cavalerie, ici mon infanterie, et nous marchons vers le point central...

— Et si l'ennemi vous repousse ?

— Impossible. Nous sommes vainqueurs ou morts.

## Chez les Turcs

M. Anatole France racontait dernièrement à ses amis ce qu'il savait sur l'armée ottomane. Un attaché militaire français qui suivit la guerre russo-turque l'avait renseigné.

Cet officier, la première fois qu'il vit les troupes du sultan, fut frappé de leur allure martiale. Il en félicita vivement leurs chefs :

— Ils ont l'air fort belliqueux, dit-il, ils sont bien armés et doivent être des lions au combat. Mais, je vous prie, pourquoi vont-ils nus-pieds ? Sans chaussures, les longues marches leur sont sans doute très pénibles et presque impossibles.

— Que voulez-vous, fit son interlocuteur, un brave colonel turc, nous leur avions donné à tous des souliers. Malheureusement, notre ravitaillement laisse à désirer. Et comme nos hommes avaient grand faim, ils ont mangé leurs bottes, après les avoir fait un peu macérer dans l'eau bouillante.

Notre attaché militaire fut ainsi tout de suite fixé sur la valeur des services d'intendance dans l'armée turque.

### A propos de Judith

Une histoire authentique, sur Judith, l'artiste du Français, qui vient de mourir.

Il y a huit ans, invitée chez de vieux amis à Nice, Judith se rend à la gare de Lyon. Là, sur le quai, elle reconnaît un camarade de jadis, ancien premier prix, qui joue aujourd'hui les grands rôles en banlieue.

On cause, on évoque la gloire passée. Puis, avant de grimper dans son compartiment, Judith soupire :

— Te rappelles-tu, quand je filais en tournée, jadis ? Quel cortège... Tandis qu'aujourd'hui !

Le vieux cabotin l'embrasse, puis s'éloigne. Discrettement, il s'approche des groupes vus escorter quelque parent ou quelque ami.

— Vous voyez ce compartiment ? Il y a là la grande Judith... Saluez-la, ça lui fera plaisir...

L'idée est accueillie avec enthousiasme, car le vieux cabot sait implorer. Et, quand le train s'ébranle, plus de deux cents personnes, alignées sur le quai, saluent respectueusement, au passage, la « Grande Judith », qui croit rêver.

Et le pauvre acteur se retire, plus fier de cette dernière création que de son premier prix d'il y a soixante ans.

### Les plaies

Il y a de nos jours vingt fois plus de plaies qu'il n'y en avait en Egypte, sous le règne de Pharaon.

— Mais, dira un érudit, des plaies, il y en a eu de tout temps.

Le moyen âge a eu la lèpre ;

La Renaissance, la belle Ferronnière ;

Henri III, le bilboquet ;

Henri IV, la Ligue à combattre et la poule au pot à promettre ;

Louis XIII, une grande tendresse pour les dénicheurs de pies ;

Louis XIV, des perruques ;

La Régence, ses financiers de la rue Quincampoix ;

Louis XV, les talons rouges ;

Louis XVI, les comédies de paravent ;

La République, les clubs ;

Le Directoire, les grandes dames habillées en Grecques ;

L'Empire, la guerre à outrance ;

La Restauration, la tabatière Touquet ;

1830, les pavés soulevés ;

1840, les premiers romans-feuilletons ;

Le second Empire, le second empereur ;

La troisième République a les conférences ou, si vous l'aimez mieux, les conférenciers.

## Inscription funéraire

Au columbarium, sur l'urne qui renferme les cendres d'un enfant décédé pendant la présidence de Félix Faure :

Il était intelligent et travailleur, Adoré de sa famille et de ses camarades, On l'appelait le petit tanneur.

## INFORMATIONS

### Au Maroc

#### Un combat à Rabat

On apprend ici, qu'un petit engagement s'est produit le 13 novembre entre des dissidents et des partisans soutenus par un détachement français de la colonne Blondelat.

L'ennemi a été dispersé ; il y a eu plusieurs morts.

Les Français ont eu deux chevaux tués.

L'emplacement d'un nouveau camp sur le plateau situé entre l'Oued Grou et l'Oued Mezaga, a été reconnu. En raison du très mauvais temps, les troupes n'ont pas encore occupé cet emplacement.

Un groupe mobile du Tadra a parcouru le territoire d'Ourbira. Les indigènes sont calmes et confiants.

### La réforme électorale au Sénat

M. Poincaré, président du Conseil, a reçu M. Clémenceau, président de la Commission sénatoriale de la réforme électorale et lui a fait connaître qu'il était à la disposition de la Commission, avec le vif désir de voir ses travaux commencer le plus tôt possible.

M. Poincaré a, en conséquence, offert à M. Clémenceau, de se présenter mardi devant la Commission.

M. Clémenceau a répondu au président du Conseil qu'il préférerait jeudi, au lieu de mardi, non pas que la Commission n'eût, elle aussi, le vif désir d'aboutir rapidement, mais parce que plusieurs membres seront absents mardi, notamment M. Jeanneney, que l'on considère comme le rapporteur probable.

Nous croyons savoir, d'autre part, que dans ses conversations avec ses amis, M. Clémenceau a dit : « J'ai mon projet ».

M. Poincaré retracera jeudi les phases par lesquelles a passé la réforme, et après avoir défendu les principes essentiels du projet, voté par la Chambre, demandera à la Commission du Sénat de formuler si elle n'accepte pas ce projet, un autre projet, de telle sorte que le Sénat puisse choisir. Le gouvernement demeure fermement attaché à la représentation des minorités, assurée par le quotient et complétée par des primes à la majorité.

La majorité antiproportionnaliste de la Commission paraît hésiter actuellement entre trois systèmes :

1<sup>o</sup> Maintien du scrutin d'arrondissement ;

2<sup>o</sup> Scrutin de liste par département ;

3<sup>o</sup> Scrutin de liste par deux ou trois arrondissements groupés.

Après avoir entendu le président du Conseil, la Commission procédera peut-être à une sorte d'enquête, après quoi, elle établirait son projet, sur la base d'un des trois systèmes qui précèdent.

Le gouvernement n'interviendra que lorsqu'il sera en présence d'un projet complet. Si la Commission adoptait le troisième système, petit scrutin de liste par deux ou trois arrondissements groupés, elle aurait naturellement à procéder à ce travail de groupement et de ce fait, ses travaux pourraient être ralentis, car de nombreuses questions de fait se trouveraient posées.

### Le Docteur Carrel fêté à New-York

Le docteur Carrel, chirurgien français, titulaire d'un prix Nobel, a été, au collège de la ville de New-York, l'objet d'une flatteuse manifestation.

Entre autres notabilités figuraient le président Taft, qui était venu spécialement de Washington pour assister à la cérémonie ; M. Jusserand ambassadeur de France ; le consul général de France, le corps enseignant français, les représentants des Ecoles et des Universités. Plus de cinq mille personnes se pressaient dans le grand hall du collège.

De nombreux discours furent prononcés. Au nom de la ville de New-York, le président du conseil des aîdemen exprima toute la fierté de la cité de donner l'hospitalité à la plus grande célébrité chirurgicale du temps actuel. L'ambassadeur de France, M. Jusserand, félicita et M. Carrel et la science médicale française, qui mène le monde. M. Taft, enfin, rendit hommage au chirurgien français Carrel, que ses travaux seuls mirent au pinacle de la renommée.

### Un Héritage de 500 millions

M. Vincent Astor, le fils aîné du colonel Astor qui périt dans la catastrophe du « Titanic », vient d'atteindre sa majorité. Il entre donc en possession de la fortune qui lui fut léguée par son père et qui s'élève à plus de 500 millions de francs. Cette fortune assure à l'héritier des Astor, le plus riche peut-être en Amérique un revenu d'environ 100.000 francs par jour. Toutes les propriétés dont Vincent Astor devient à partir de ce jour le seul et unique propriétaire, étaient gérées par un comité de tutelle qui depuis la mort tragique du colonel Astor a fait travailler le jeune homme d'une façon assidue pour le préparer à la gestion compliquée d'une telle fortune.

## Le Conflit Balkanique

### L'action serbe. — L'attaque de Monastir. — Les Turcs refoulés

À la suite d'un engagement les troupes serbes ont refoulé les Turcs partout où elles prirent contact avec eux. De plus, elles ont forcé quelques passages sur la rivière Tchernia, au nord-est de Monastir.

La retraite des Turcs sur Ochrida, est dès maintenant coupée.

Les Turcs occupent une ligne de hauteurs qui, partant du nord de Monastir et passant par les villages de Kukurecine et de Mogilia, sur la rive droite de la Tchernia, et par celui de Velusina, au sud de cette rivière, forment un demi-cercle.

### Ce que veut la Serbie

On mande de Belgrade à la « Correspondance Sud Slave » que l'entourage de M. Pasicht assure que la Serbie maintient sa demande d'un port sur l'Adriatique, mais qu'elle est prête à faire à l'Autriche-Hongrie d'importantes concessions politico-commerciales.

Le point de vue serbe est affermi par l'attitude du Monténégro, lequel prétend aux ports de Saint-Jean-de-Mueda et d'Alessio.

### Le choléra

On mande de Constantinople, le 16 novembre :

Le typhus sévit également dans l'armée de l'Est. Le patriarcat arménien a fait hier soir, une démarche au ministère de l'intérieur, au sujet de la situation à Adana et à Kharpout, où se prépareraient des troubles contre les Arméniens. Jeudi, sont arrivés un millier de volontaires circassiens. Ils se sont rendus au ministère de la guerre, précédés de leurs hodjas et psalmodiant des versets du Coran.

Ils seront probablement envoyés à Hademkeny. La situation est calme à Constantinople.

Constantinople, 17 novembre.

Le choléra devient un véritable fléau. Le nombre des morts atteindrait maintenant 50 0/0. Les autorités sont impuissantes. Trois mille malades amenés de San-Stéfano, par chemin de fer, sont restés vingt-quatre heures sans aucun soin, sans eau, sans nourriture. Ils auraient même été amenés à Constantinople sans l'intervention de l'ambassadeur d'Autriche.

On les dirige sur des stations de quarantaine.

On raconte des histoires déchirantes en ce qui concerne les souffrances qu'endureraient les malades dans les hôpitaux, en raison, dit-on, de l'inhumanité et de l'incapacité des docteurs et des infirmiers turcs.

### L'attaque des lignes de Tchataldja

L'attaque des lignes de Tchataldja a commencé.

On entend une canonnade lointaine. Le bruit en parvient jusqu'à Pera. On suppose qu'un combat est livré en deçà de Hademkeny.

### La marche sur Monastir

Les dépêches venues du quartier général du prince héritier Alexandre annoncent que les opérations contre Monastir, qui jusqu'à présent se bornaient à des mouvements sur les deux ailes de l'armée, se sont généralisées ce matin par une marche en avant du centre.

Les troupes turques commencent à faiblir.

L'état du terrain, détrempé par les pluies, rend très pénibles les mouvements des troupes.

### Monastir pris par les Serbes

Belgrade, 18 novembre.

Monastir a été pris par les Serbes, 50.000 Turcs se sont rendus.

Tous les généraux, parmi lesquels Fathi-Pacha, ancien ministre de Turquie à Belgrade ; Zeki-Pacha et un troisième pacha sont prisonniers.

## Petites Nouvelles

D'immenses gisements de charbon, dont les couches sont d'une épaisseur considérable, et qui affleurent la surface du sol, ont été découvertes au Katanga, sur les rives de la Lukaya, au Congo belge.

— À la Jamaïque, les pluies de ces temps derniers ont causé de grands dommages aux plantations de bananiers.

— La mer a rejeté à Bleville (Seine-Inférieure), le cadavre d'une femme complètement nue, de quarante ans environ. Il manque la tête et les avant-bras.

— Dans le Var et aux environs, on signale d'abondantes chutes de neige à Brignolles et aux environs.

— La municipalité de Washington a décidé de demander au Congrès le vote d'une taxe sur les chats qui pullulent dans la capitale des États-Unis.

— On annonce l'arrestation, sur mandat de M. Fradin, juge d'instruction à Versailles, d'un individu qui aurait indiqué le coup à faire, au bureau de poste de Bezons. C'est un garçon de café âgé de 18 ans, très connu dans les milieux anarchistes.

— M. Bost, directeur de la succursale d'une banque à Lorient, a disparu le 1<sup>er</sup> novembre, après avoir dit les plaignants, négociés des valeurs à lui confiées. Le parquet a opéré une perquisition au siège de la succursale, et a constaté que le coffre-fort était vide. Il a lancé un mandat d'arrêt.

— À Marseille on vient d'arrêter un nommé Kobis, caissier de M. Gaubert, agent de change, inculpé d'un détournement de 150.000 fr.

— Le vingt-cinquième banquet annuel de l'Union des Syndicats de l'alimentation en gros de France a eu lieu samedi soir à Paris, sous la présidence de M. Hautford, chef du cabinet du ministre du commerce et de l'industrie.

# CHRONIQUE LOCALE

## Après l'élection des Experts

Les planteurs ont voté dimanche pour la désignation des experts : le résultat a été celui que nous avions indiqué.

Les candidats de l'Administration ont été pitoyablement battus ; par contre, les candidats de la Fédération ont obtenu une immense majorité, la presque unanimité, peut-on déclarer. La solidarité la plus étroite a uni les planteurs et la Fédération.

Mais que va faire l'Administration en présence de ce résultat ? Passera-t-elle outre à l'élection de dimanche ? Méconnaîtra-t-elle les sentiments exprimés par les planteurs ?

On dit qu'elle ira jusqu'au bout et qu'elle refusera de considérer comme valables les élections des experts qui n'étaient pas inscrits sur sa liste de candidats !

L'Administration aura tort, et si jamais conflit éclate entre les planteurs et elle, ce sera bien sa faute : elle l'aura bien voulu.

Les experts agréés par l'Administration et élus dimanche ont donné leur parole d'honneur qu'ils ne répondraient à la convocation d'expertise que si tous les élus étaient convoqués.

Si l'Administration maintenait sa décision, ce serait donc la grève des experts.

Alors, que feraient les planteurs ? nous n'osons rien prévoir.

Dans tous les cas, l'Administration assumerait une lourde responsabilité. Nous espérons que le Gouvernement saura donner satisfaction aux planteurs.

LOUIS BONNET.

## Un comble !

Cette fois, ça dépasse la mesure ! Jusqu'à ce jour, il ne s'agissait que de mauvaise volonté — c'était beaucoup trop — apportée par les gens de l'entrepôt des tabacs, aujourd'hui, il y a à mieux, et nous n'inventons rien. « Lundi, annonce notre confrère de la Dépêche, les débitants et receveurs qui vivent à Cahors pour acheter du tabac caporal ordinaire durent repartir les mains vides. »

Ainsi les débitants des communes du canton de Limogne, notamment, qui lundi étaient venus spécialement à Cahors pour chercher du tabac qu'ils paient comptant, ont dû repartir chez eux bredouilles comme ils étaient venus !

« Vous reviendrez mercredi, peut-être il y aura du tabac, leur dit un employé de la maison. »

Mais enfin, qui commande dans la boîte ? Sont-ce les domestiques ? Quoi qu'il en soit, les débitants sont fatigués de tant de vexations et des graves préjudices qu'ils subissent depuis trop longtemps.

L. B.

## Tramways du Lot

La commission choisie par le conseil général au cours de sa dernière session en vue d'étudier et de donner avis sur les lignes de Saint-Céré à Figeac avec variante de Saint-Céré à Bannes-Molières par La Touille et la vallée de l'Embarquage et la ligne de Saint-Céré à Latronquière prolongée dans le bourg de Latronquière, s'est réunie samedi dernier, à l'hôtel de la préfecture.

Après échange de vues, les deux propositions ont été adoptées à l'unanimité. Le rapport a été confié à M. Mage.

## Chemins de fer Latronquière Decazeville

Les délégués des Conseils généraux de l'Aveyron et du Cantal étaient réunis en Commission interdépartementale, à Mours, vendredi 15 novembre 1912, en vertu de la mission à eux confiée par les délibérations du mois d'août pour le Cantal et du 19 septembre pour l'Aveyron.

Après avoir parcouru les deux tracés Latronquière Decazeville ils ont été unanimes à reconnaître les avantages du tracé Decazeville-Mours-Latronquière.

Ces délégués n'ont pas cru devoir néanmoins prendre une résolution ferme et définitive sans avoir entendu les explications des représentants du Lot et leurs propositions.

Ils invitent, en conséquence, dans un esprit de bon accord, ceux-ci à faire connaître leur projet, ses avantages et les discuter contradictoirement avec le Cantal et l'Aveyron.

Mais déclarent qu'au cas où les représentants du Lot ne croiraient pas répondre à cet appel, les délégués du Cantal et de l'Aveyron proposeraient à leurs assemblées départementales respectives, l'adoption du tracé Decazeville-Mours-Latronquière.

Signés : CABROL, Marcel REY, DUMOULIN, DOCTEUR CAZALS, J. RIGAL, A. FEL.

## Société Française de secours aux blessés militaires

Croix Rouge Française.

L'ouverture du cours d'infirmières, pour l'obtention du certificat d'aptitude, aura lieu le premier mardi de décembre à 2 heures de l'après-midi, à l'hospice de Cahors.

Seules les personnes qui ont demandé à en faire partie pourront y assister. La liste d'inscription sera close le 25 novembre.

## Secours aux blessés des armées balkaniques

La Société Française de secours aux blessés militaires, Comité de Cahors, se propose d'adresser une certaine somme au siège central avec prière de la faire parvenir aux ambulances françaises des armées des Balkans.

Le Comité recevra avec plaisir les dons qui lui seront adressés, d'ici au 5 décembre, par des personnes charitables désireuses d'adopter dans la mesure de leurs moyens, les souffrants des malheureux blessés.

Les dons en argent et en nature seront reçus par M. Billières, avoué, Boulevard Gambetta à Cahors, trésorier de l'Association.

## Proposition pour une ligne d'autobus

Nous lisons dans la Dépêche :

Nous apprenons qu'une concession de transport public pour voyageurs et marchandises au moyen de voitures automobiles est parvenue à l'administration départementale.

Les conditions d'exploitation se feraient suivant cahier des charges à établir entre les parties contractantes et moyennant subventions.

La ligne en projet partirait de Cahors pour atteindre Rodez, desservant au passage les cantons de Cahors, de Limogne (Lot), de Villefranche-de-Rouergue, Rieupeyroux et Rodez (Aveyron).

Ce projet, qui paraît intéressant, est mis à l'étude.

## Agriculture

L'Officiel publie les résultats d'une enquête ouverte par le ministère de l'Agriculture, au sujet de la production et du commerce éventuel des pommes de terre pour la campagne 1912-1913.

Voici pour le Lot les résultats suivants :

Consommation. — Déficit : 10.000 quintaux de la variété « Institut » principalement.

Acheteurs : M. Serre, négociant à Figeac ; Syndicat agricole du Lot, à Cahors ; Syndicat agricole de Gourdon.

## Election des Experts des planteurs de tabacs

Cahors. — Liste de la Fédération, 405 voix ; divers, 6.

Laroque-des-Arcs. — Liste de la Fédération, 32 voix ; votants, 32.

Lagardelle. — Liste de la Fédération, 24 ; votants, 34.

Pryssac. — Liste de la Fédération, 161 ; votants, 161.

Nuzejols. — Liste de la Fédération, 31 voix ; votants, 31.

Cieurac. — Liste de la Fédération, 22 voix ; votants, 22.

Saint-Denis-Catus. — Liste de la Fédération, 20 voix ; votants, 20.

Gourdon. — Liste de la Fédération, 64 voix ; votants, 67.

Le Montat. — Liste de la Fédération, 22 ; votants, 22.

L'Hospitalet. — Liste de la Fédération, 45 ; divers, 4.

On peut dire d'ores et déjà que ces résultats, qui constituent un beau succès pour le syndicat, prouvent la parfaite entente des planteurs de tabacs.

D'après les prévisions, basées sur les résultats connus, sur 8.314 inscrits, les candidats de la Fédération obtiennent environ plus de 7.000 voix.

## Arrestation

Le gendarmier a mis en état d'arrestation, samedi dernier sur le territoire de la commune de Luzech, le nommé Alphonse-Auguste-Louis Crine, âgé de 25 ans, originaire de la province de Liège (Belgique), camionneur, sans domicile fixe.

Conduit à Cahors, il a été écroué à la maison d'arrêt pour vagabondage.

## Le prochain Concours agricole de Paris

Le ministre de l'Agriculture a décidé que le prochain concours agricole, à Paris, aurait lieu du 27 janvier 1913 au 3 février.

Ce concours comprendra les animaux gras des espèces bovine, ovine et porcine, les volailles grasses, les animaux de basse-cour vivants, les produits de laiterie, les produits agricoles et horticoles, les vins, cidres, poirés et eaux-de-vie, etc.

A ce concours, sera annexée une exposition d'instruments et de machines agricoles, qui sera aménagée sur l'esplanade des Invalides.

Le concours général d'animaux reproducteurs, auquel est adjointe une exposition de chiens de berger, se tiendra seulement au mois de juin.

## Postes et télégraphes

Le comité consultatif des P. T. T. s'est réuni sous la présidence de M. Chaumet, sous-secrétaire d'Etat.

M. Chaumet a rendu compte de l'état des pourparlers engagés avec les compagnies de chemins de fer en vue de l'établissement de cabines publiques dans les gares. Il a

annoncé qu'une entente prochaine était probable.

Le comité s'est occupé des modifications qu'il serait possible d'apporter dans le service des bons de poste pour rendre plus rapide la délivrance des titres et simplifier les opérations de comptabilité.

Le comité a émis un avis favorable au sujet d'un projet de modifications dans le format et la composition des carnets de timbres-poste et comportant notamment la création de carnets mixtes de timbres à 0 fr. 05 et 0 fr. 10 et sur un projet d'annonces sur ces carnets.

## Conseil municipal

Le Conseil municipal de Cahors se réunira à l'hôtel de ville le vendredi 22 novembre courant à huit heures du soir.

### Ordre du jour :

Dépôt du budget de la ville. Agrandissement du cimetière. Affaires diverses. Rapports des Commissions.

## Ivresse publique

Sylvain Forest, 42 ans, récemment libéré de prison, se livrait, lundi, à des excentricités sur le boulevard Gambetta, après avoir trop fêté le vin nouveau.

Les agents conduisirent Forest à son vin à la chambre de sûreté.

## Tapage nocturne

Dans la nuit de dimanche à lundi, deux militaires en compagnie de deux femmes se livraient à un « chahut » en règle dans les rues de la ville.

La police mise en émoi, conduisit au violon municipal Antoinette Guénard, 22 ans, servante au restaurant Dalet, et Madeleine Martin, 21 ans, pensionnaire au même restaurant.

## Foire du 16 novembre

Voici les prix pratiqués à la foire de Cahors du 16 novembre :

Bœufs gras, de 40 à 42 francs, les 50 kilos ; vaches, de 32 à 34 francs, les 50 kilos ; bœufs de travail, de 900 à 1.000 fr. la paire ; bouvillons, de 700 à 800 francs la paire ; porcelets, de 30 à 40 francs la pièce.

Moutons de boucherie, 0,85 ; agneaux, 0,90 ; brebis d'élevage, de 28 à 32 la pièce ; brebis avec agneaux, de 45 à 55 francs.

Poules grasses, 0,80 ; poulets, 0,75 ; canards, 0,80 ; dindes, 0,75 ; lapins privés, 0,45 ; lièvres, 0,50, le tout le demi-kilo.

Lapins sauvages, de 1 fr. 50 à 2 fr. Perdreaux, de 1 fr. 50 à 1 fr. 75 la pièce ; œufs, 1 fr. 30 la douzaine.

Blé, 22 francs ; maïs, 12 francs l'hectolitre.

Pommes de terre, 5 fr. l'hectolitre.

## Arrondissement de Cahors

### Fontanes

Foire. — Cours pratiqués jeudi dernier à la foire de Fontanes, canton de Lalbenque :

Le foirail aux bœufs était absolument vide.

Le foirail aux moutons était bien garni et les transactions actives. Moutons de 1<sup>re</sup> qualité, de 35 à 40 fr. ; moutons de 2<sup>e</sup> qualité, de 20 à 32 fr. ; brebis, de 18 à 30 fr., le tout la pièce ; moutons pour la boucherie, de 80 à 85 centimes le kilo.

Foirail aux cochons. — Cochons gras, de 68 à 72 fr. les 50 kilos, poids vif ; cochons de venue, de 50 à 80 fr. la pièce ; porcelets, de 25 à 40 fr. la pièce.

Marché à la volaille. — Poules et

poulets, de 60 à 65 centimes ; dindons, de 55 à 60 centimes ; lapins, de 45 à 50 centimes, le tout la livre ; œufs, de 1,80 à 1 fr. 35 la douzaine.

Oies, de 20 à 24 fr. ; canards mulâtres, de 8 à 12 fr. ; canards ordinaires, de 5 à 6 fr., le tout la paire.

Gibier. — Lièvres, de 3,50 à 6 fr. ; perdreaux rouges, de 2 à 2 fr. 25 ; perdreaux gris, de 1,75 à 2 fr., le tout la pièce.

Le jardinage s'est vendu à de bons prix.

Ni vol ni accident à signaler.

## Douelle

Election des experts de tabac. — Il a été procédé dimanche, 17 novembre, à l'élection des experts de tabac. Le nombre des inscrits était de 173, celui des votants a été de 119. Les abstentions, relativement nombreuses, sont imputables en partie à des femmes détentrices de permis de culture et qui, sans doute, n'ont rien de commun avec les suffragettes.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

102 listes entières de la Fédération et 17 sur lesquelles le nom d'un expert sortant était remplacé par celui de M. Miquel, d'Espère.

En somme, le résultat est une manifestation en faveur de la liberté intégrale du choix des experts par les planteurs.

## St-Vincent-Rive-d'Olt

Election du maire. — Dimanche, le Conseil municipal de St-Vincent-rive-d'Olt a procédé à l'élection du maire.

Comme nous le faisons prévoir dans un de nos derniers numéros, M. Delpech, élu conseiller municipal, le 10 novembre a été proclamé maire par 11 voix.

C'est un succès que les radicaux de St-Vincent viennent de remporter : l'élection de M. Delpech est, dans la commune la fin du parti rétrograde qui, depuis plusieurs années était omnipotent.

Nous félicitons et l'élu et les électeurs de St-Vincent.

## Mauroux

Vols. — Dans l'après-midi de samedi, un audacieux filou visitait certaines maisons de notre commune et faisait main basse sur tout le numéraire qui lui tombait sous la main. Il opérait plus particulièrement dans les maisons isolées, et le moment certes lui était propice, car les habitations en ce moment sont désertes, tout le monde étant aux champs pour finir les semailles.

C'est ainsi qu'il pénétra dans la maison de M. Mourguès, aux Esclapiers, et après avoir mis tout sens dessus dessous, il fut obligé de sortir bredouille. Une somme de 320 francs qui se trouvait dans la maison avait échappé à ses investigations. De là, il se rendit chez le voisin, M. Gary, et après avoir coupé avec un diamant sans doute, le carreau d'une fenêtre, il pénétra à l'intérieur et emporta une somme de 15 francs. Continuant la série de ses méfaits, il se rendit chez M. Gardes, maison isolée située en dessous du village de Lavaysse, et déroba une somme de 110 francs.

Le voleur présumé, que plusieurs personnes ont vu et rencontré, paraissait avoir 25 ans environ. Il était muni d'une bicyclette de dame, ce qui lui permettait une fois son méfait accompli, de déguerpir prestement. Il était, en outre, accompagné d'un chien de couleur grisâtre.

Plainte a été déposée et la gendarmerie enquêtée.

## Pryssac

Foire. — Notre foire, tenue samedi 16, a été très importante. Sur tous les

points, les marchés étaient abondamment approvisionnés. De grandes affaires ont été traitées sur les divers points.

Voici les cours pratiqués :

Halle aux grains. — Blé, de 19 à 20 francs ; maïs du pays, de 12 à 13 francs ; maïs étranger, de 11 à 12 francs ; avoine, de 10 à 11 francs ; fèves, de 9 à 10 francs ; pommes de terre, de 5 à 6 francs ; châtaignes, de 14 à 15 francs, le tout l'hectolitre.

La noix qui s'est vendue à un prix assez élevé, a subi une baisse sensible. Elle ne valait que 18 à 20 francs l'hectolitre, suivant qualité.

Marché aux bœufs. — Vente rapide. Bœufs de premier choix, de 1.100 à 1.200 francs ; bœufs de deuxième catégorie, de 1.000 à 1.100 fr. ; bœufs d'attelage, de 900 à 1.000 fr. ; bœufs ordinaires, de 800 à 900 francs ; vaches de travail, de 700 à 800 francs ; bouvillons, de 500 à 600 francs ; jeunes bœufs à la corde, de 300 à 400 fr. la paire.

Viande de boucherie. — Belle marchandise, à la vente rapidement enlevée. Bœufs de première qualité, de 38 à 40 francs ; veaux, de 42 à 44 fr. ; moutons, de 42 à 43 francs. Deuxième qualité, baisse au moins de 2 fr. sur les 50 kilos précités.

Marché à la volaille. — Gros poulets, de 6 à 7 francs ; poulardes, de 5 à 6 francs ; canards, de 8 à 9 francs ; canards mulâtres, de 9 à 10 francs ; dindes, de 16 à 17 francs ; dindonneaux, de 12 à 14 francs ; lapins domestiques, de 4 à 5 francs ; pigeons, de 1,50 à 2 francs ; pintades, de 5 à 6 francs, le tout la paire.

Œufs, 1,40 la douzaine. Marché aux oies. — Oies pour engraisser, de 18 à 22 francs la paire, suivant qualité et grosseur ; oies mortes, de 1,10 à 1,15 la livre ; canards, même prix.

Gibier. — Lièvres, de 5 à 6 francs ; lapins de garenne, 1,50 ; perdreaux, 2 francs la pièce.

Marché aux moutons. — Beaux moutons, de 50 à 55 francs ; brebis avec couple, de 60 à 65 francs ; brebis ordinaires, de 38 à 40 francs ; moutons secondaires, de 30 à 32 fr. ; agneaux, de 18 à 20 francs pièce.

Marché aux porcs. — Porcs de charcuterie, de 68 à 70 francs les 50 kilos ; porcs d'élevage, de 35 à 45 fr. porcs pour engraisser, de 60 à 75 fr. ; petits porcs, de 28 à 30 francs la pièce.

Jardinage. — Marché bien approvisionné en légumes verts ; vente aux anciens cours.

Marché au bois. — Maintien des cours précédents.

Marché aux ânes. — Chaque foire, ce marché prend de l'extension à cause des bêtes amenées et des affaires qui s'en suivent.

Etalagistes et vendeurs sur bancs ont fait de grandes affaires. Pas de vol ni d'accident à signaler. Prochaine foire le 16 décembre.

## Saint-Géry

Election des experts. — Le résultat de l'élection de dimanche a été le suivant :

Inscrits, 150 ; votants, 120. Liste entière de la Fédération, 120.

## Arrondissement de Figeac

### Figeac

La Sainte-Barbe. — Les mineurs de la Société métallurgique du Quercy (chantières de Fèges et de Combecavey) célébreront leur fête le mercredi 4 décembre prochain.

A 10 heures du matin, la concentration aura lieu à Laveric-de-Lacurie.

# LES VIVEURS DE PROVINCE

PAR XAVIER DE MONTÉPIN

## PREMIÈRE PARTIE

La belle Provençale

XXV

### Canserie.

— J'en conviens de tout mon cœur ! répondit le jeune homme en riant, et j'ajoute que, pour mon propre compte, la chose aurait manqué de gaieté !

Puis, au bout d'une seconde, il ajouta :

— A propos de bandits, j'ai une bonne nouvelle à vous donner...

— A moi ?

— Oui.

— J'avoue que je ne devine guère de quelle nouvelle il peut être question, et de quels bandits vous voulez me parler...

— De ceux qui ont incendié la villa Salbert et assassiné le baron de Labardès...

Marcel devint très pâle. Les paroles de Georges venaient de ranimer en lui deux souvenirs douloureux, de touner deux plaies saignantes.

Il s'écria vivement : — Eh bien, a-t-on retrouvé les traces de ces misérables ? le jour de la justice arrivera-t-il enfin ?

— Ce jour est venu.

— Les forçats évadés sont repris ?

— Eux et leurs complices... Tous à la fois, d'un seul coup de filet.

— Comment cela ?

— C'est bizarre et curieux, vous allez voir, et cela donnerait confiance en la Providence si l'on était tenté d'en douter ! Vous savez qu'après les hideux attentats de la nuit du 10 mai, toutes les brigades de gendarmes du département s'étaient rassemblées à Toulon, et, avec le concours très actif des soldats de la garnison et des paysans, faisaient jour et nuit des battues. Mais on redoublait vainement les recherches, on ne trouvait rien, absolument rien, et bon nombre de gens superstitieux commençaient à répandre le bruit qu'on avait affaire non point à des gredins de chair et d'os, mais à de véritables démons, et j'ajouterais que ce bruit, en raison même de son absurdité prodigieuse, commençait à s'accroître. Déjà les

laient plus des forçats évadés sans faire dévotement le signe de la croix, pour se défendre contre les attaques des esprits de ténèbres. Les gendarmes et les soldats essayaient de ricaner quand ces naïves convictions se manifestaient devant eux ; mais, à ceux qui leur demandaient : *Enfin, où sont-ils ?... une bande d'assassins ne disparaît point subitement et sans laisser de traces !* Ils étaient fort embarrassés de répondre...

— Je comprends cet embarras, fit Marcel, et je l'aurais partagé...

— Et moi aussi, pardieu !

— Enfin, où étaient les forçats ?

— Un instant de patience donc !

— votre hâte de savoir le mot de l'énigme va me faire manquer mes effets ! Un beau jour, une semaine environ après votre embarquement, un petit navire marchand entra dans le port de Toulon traînant à sa remorque une grande chaloupe. Sur le pont de ce navire, les curieux entassés le long des quais virent avec surprise une dizaine d'hommes, les mains attachées derrière le dos et ressemblant beaucoup plus à des spectres qu'à des vivants, tant ils étaient pâles et décharnés... La police aussitôt prévenue vint se renseigner au plus vite sur le compte de ces étranges passagers, et jugea de sa joie quand elle reconnut en eux les misérables qu'elle pour-

chassait vainement depuis tant de jours...

— Mais, demanda Marcel, comment se trouvaient-ils à bord de ce navire ?

— J'allais vous le dire. Le capitaine déclara qu'il avait rencontré à 50 lieues au large, une barque désemparée et dont l'équipage semblait affaibli au point de ne pouvoir plus se servir de ses avirons... touché de compassion, il avait mis le cap sur cette barque afin de venir en aide aux infortunés qui faisaient des signaux de détresse. Hissés à bord et interrogés, ces hommes avaient répondu qu'ils étaient les seuls matelots survivants du naufrage d'un grand brick dont ils citèrent le nom... Ils s'étaient, disaient-ils, sauvés dans la chaloupe ; depuis plusieurs jours ils erraient au hasard, poussés par les vents et les flots, et mourant de faim car les vivres leur manquaient absolument.

Cette explication parut d'autant plus suspecte qu'aucune tempête récente ne rendait ce naufrage vraisemblable ; en outre, l'équipage de la chaloupe apprenant que le navire faisait voile pour Toulon, témoigna vivement le désir de recevoir des vivres et d'être réintégré dans son embarcation... Cette évidente terreur de se voir conduits dans un port français, confirma les soupçons déjà mis en évidence. On fouilla les prétendus

naufragés. On trouva leurs poches gorgées d'or et de diamants... tous les diamants volés à la villa Salbert... il n'en manquait pas un ! Le capitaine du navire marchand ne pouvait plus conserver l'ombre d'un doute. Il devenait évident pour lui qu'il avait affaire à de vrais gibiers de potence... Il fit lier les mains de ces misérables dont je vous ai raconté déjà l'entrée triomphale à Toulon... Le mois suivant ils étaient jugés, condamnés, exécutés, et la population provençale respirait enfin...

— C'est bien et c'est jute ! murmura Marcel, la vengeance humaine est satisfaisante, celle de Dieu vient en vieillissant haïllonné et la gorge béante, étendu sur le parquet ensanglanté, se replaçait sous les yeux du jeune homme avec une vivacité si grande qu'il s'absorbait pendant quelques minutes dans une sombre rêverie.

La conversation reprit ensuite, mais sur des matières différentes et ne dura que peu de temps, car Georges Herbert, fatigué par sa traversée et par sa course rapide sous le soleil

brillant à travers les sables africains, ne tarda point à se jeter sur le lit de camp préparé pour lui et à s'endormir d'un sommeil profond.

Nous n'entrerons pas dans les détails de la vie parfaitement uniforme que menèrent les jeunes gens pendant quelques jours dans le blockhaus dont Marcel commandait la petite garnison.

Georges cependant ne s'ennuyait pas : il parlait de Diane à Marcel, il lui en parlait presque sans cesse, et cette occupation, si chère à tous les amoureux du passé

De là, on descendra en cortège, musique et drapeaux en tête, suivis du personnel des bureaux et de filés dans les rues de la ville. A 11 heures, apéritif-concert au grand Café Central.

A midi, banquet à l'hôtel Destip, faubourg d'Anjou.

De 2 à 5 heures du soir, grand bal à la halle aux grains, avec orchestre de premier choix.

La fête sera clôturée par une soirée dansante offerte aux familles des mineurs et aux invités, dans la grande salle du Café Central.

**Tribunal correctionnel.** — Audience du samedi 16 novembre. — M. Q..., épouse C..., âgée de 22 ans, de Figeac, comparait sous l'inculpation de coups et blessures. Le tribunal la condamne à 50 francs d'amende. Elle bénéficie de la loi de sursis.

Le tribunal prononce, en outre, trois condamnations à 16 francs d'amende pour délits de chasse sans permis.

**Abattoirs.** — A la suite d'une visite par M. Campagne, vétérinaire municipal, la viande d'un animal de l'espèce chevaline a été reconnue impropre à la consommation publique.

L'animal a été enfoui en présence de M. Grimaldi, notre dévoué commissaire de police.

**A qui les canards ?** — Dans la soirée de vendredi, jour de foire, M. Cassan, camionneur, trouva par hasard, dans l'enceinte de la gare, non loin de la porte par laquelle passent les minerais de la société minière métallurgique du Quercy, un sac contenant neuf canards pesant ensemble 28 kilogrammes. Ces volatiles avaient dû être volés à une revendeuse du bassin houiller. Déclaration a été faite à M. le commissaire de police.

**La foire.** — Notre foire du 15 novembre, une des plus fortes de l'année, a donné lieu à un mouvement d'affaires considérable.

Au foirail. — Champ de foire approvisionné largement d'animaux de toute espèce. Transaction assez actives sur les bœufs d'attelage, de 800 à 1.000 fr., et sur les doublons et tendrons. Les bœufs gras ont été payés de 64 à 68 francs, les 100 kilos; les veaux et moutons de 0,90 à 1 fr. le kilo. Baisse sur les porcs gras qui ont valu de 132 à 140 fr. les 100 kilos.

A la halle aux grains. — Marché fortement approvisionné. Le blé a été payé de 20 à 22 fr.; l'avoine, de 9 à 9 fr. 50; le maïs, de 16 à 16 fr. 50, le tout hectolitre.

Marché à la prune. — Prune d'Ente, de 70 à 80 fr. les 100 kilos; damas violet, de 50 à 60 fr. les 100 kilos; communes de 40 à 50 fr. les 100 kilos.

Marché à la châtaigne. — Communes, de 8 à 10 fr.; les savoyes, de 14 à 15 fr., le tout hectolitre.

Marché à la noix. — Très fort marché. Baisse à signaler de 5 fr. par hectolitre.

Marché à la volaille. — Marché bonifié. Volailles, 0,80 et 0,85 le demi-kilo; oies et canards morts, de 1,20 à 1,25 le demi-kilo; foies d'oies, de 5 à 6 fr. le kilo suivant qualité.

Lièvres, 2 fr. le kilo; perdreaux, de 1,75 à 2 fr. pièce.

Les œufs ont été payés 1,40 la douzaine.

## Bagnac

**Victime d'un incendie.** — Dans la soirée de dimanche, M<sup>me</sup> veuve Ratié, propriétaire de la buvette de la Gare, mit imprudemment le feu à ses vêtements. Se voyant entourée par les flammes, elle se mit à crier au secours. A ces cris, les locataires, M. et M<sup>me</sup> Louis Camy-Trille, montèrent chez elle en toute hâte et furent assez heureux pour sauver cette vieille dame en l'enveloppant dans les couvertures.

La victime est alitée, mais ses jours ne paraissent pas en danger. Nous devons signaler que M. Louis Camy-Trille, victime de son dévouement, s'est gravement brûlé aux mains.

Nos félicitations aux sauveteurs.

## Bretenoux

**Notre Foire.** — Notre grande foire mensuelle a eu une grande importance. Elle a été favorisée par un beau temps. Tous nos marchés étaient bien approvisionnés. Le foirail aux porcs gras était particulièrement animé; beaucoup de transactions se sont produites. Voici les cours pratiqués :

Marché aux porcs. — Premier choix, 67 à 68 fr.; 2<sup>e</sup> choix, 65 à 67 fr.; 3<sup>e</sup> choix, de 63 à 65 fr.; 4<sup>e</sup> choix, de 61 à 63 fr.; demi-graisse, de 58 à 60 fr.; le tout aux 50 kilos, poids vif.

Marché aux porcelets. — 1<sup>re</sup> qualité, de 30 à 45 fr.; 2<sup>e</sup> qualité, de 20 à 25 fr.; nourris de 15 à 18 fr.; le tout la pièce.

Marché aux bœufs. — Bœufs de travail, de 900 à 1.100 fr.; d'attelage, de 700 à 800 fr.; le tout la paire; bouvillons de 300 à 400 fr. la paire.

Marché aux moutons. — Bien approvisionné, vente lente. 1<sup>re</sup> qualité, de 40 à 45 fr.; 2<sup>e</sup> qualité, de 35

à 40 fr.; demi-graisse, de 28 à 40 fr., le tout la pièce.

Marché à la volaille. — Poules grasses, 70 cent. le demi-kilo; poulets, 80 cent. le demi-kilo; la poule, 35 cent. le demi-kilo; œufs, 1 fr. 40 la douzaine; fromages du pays, 1 franc la douzaine; beurre, de 1 fr. 20 à 1 fr. 40 le demi-kilo.

Marché aux légumes. — Très bien approvisionné. Tout vendu. Châtaignes, de 1 fr. 25 à 1 fr. 50, le double décalitre.

Nos foires prennent une grande importance, et nous constatons avec plaisir qu'elles vont en augmentant chaque année. Beaucoup de marchands étalagistes. Excellentes recettes pour le commerce local. Prochaine foire, le 16 décembre.

**Triste fin d'un porc gras.** — Un de ces animaux ayant, malgré la vigilance de ses gardiens, réussi à s'échapper sur la voie ferrée, fut impitoyablement tamponné par un wagon en manœuvre.

## Marcihac

**Syndicat des planteurs de tabac.** — Samedi soir 16 novembre, à dix-neuf heures, a eu lieu à la mairie une importante réunion des planteurs syndiqués de notre commune.

Plus de cent planteurs y assistaient. M. Garrigues, président, ouvre la séance et donne la parole à M. A. Marcenac, vice-président de la Fédération du Lot. Ce dernier donne lecture des circulaires de cette Fédération à l'occasion de l'élection des experts.

M. Emile Delmas expose dans une brillante improvisation les péripéties du congrès de dimanche à Cahors; il montre éloquentement les contradictions de l'Administration des tabacs, ses procédés déloyaux à l'égard des planteurs.

Dans une péroraison vibrante, il exhorte ces derniers à voter le lendemain, en masse, pour la liste de discipline syndicale présentée par la Fédération et dépose un ordre du jour adopté à l'unanimité. Nous en donnons le texte dans notre prochain numéro.

Les planteurs applaudissent vivement l'orateur.

L'élection de dimanche 17 novembre a donné les résultats suivants :

Inscrits : 135; votants : 122.

Tous les candidats de la liste présentée par la Fédération ont obtenu chacun 122 voix.

Aucune liste de l'Administration n'a été trouvée dans l'urne.

Bravo, électeurs de Marcihac, pour la belle manifestation unanime que vous venez de faire.

Nous n'en attendions pas moins de votre énergie.

Si l'Administration croyait nous avoir satisfaits par son arrêté du 3 septembre et ses récusations injustes, force sera pour elle d'avouer son erreur après le scrutin unanime d'aujourd'hui.

Communiqué par le Bureau du Syndicat.

## Saint-Sulpice

**Election des experts.** — L'élection des experts de tabac a eu lieu dimanche 17 novembre de 10 heures à 16 heures.

Le résultat pour notre commune a été le suivant : Tous les candidats de la liste de discipline syndicale ont obtenu l'unanimité des 52 votants : un seul n'a eu que 51 voix.

Aucune liste présentée par l'Administration n'a été trouvée dans l'urne.

**Détail intéressant à noter :** Les femmes titulaires d'un permis de plantation de tabac ont voté dans cette élection. Enregistrons avec joie cette étape vers le succès des vœux des suffragettes.

## Gréalou

**Syndicat des planteurs de tabac.** — Le 17 novembre 1912, les membres du syndicat des planteurs de tabac de Gréalou, convoqués par leur Président, se sont réunis à la mairie à 9 heures et demie du matin.

M. Parra Président, donne lecture de la dernière circulaire du bureau de la Fédération et fait un court compte-rendu de l'assemblée générale qui a eu lieu à Cahors le 10 novembre. Il fournit les explications nécessaires concernant l'élection des candidats experts pour la livraison du tabac en 1913. Il engage enfin tous les syndiqués à voter pour la liste de discipline syndicale, après avoir expliqué comment à la suite de circonstances indépendantes de sa volonté le syndicat de Gréalou n'a pas été représenté à l'assemblée générale du 10 courant.

Les syndiqués, à la suite de ces explications votent la motion suivante :

« Les membres du syndicat des planteurs de tabac de Gréalou, regrettent que le retard apporté à la remise de la circulaire du bureau de la Fédération à leur Président, n'ait pas permis à ce dernier de se rendre à l'assemblée générale du 10 novembre, ou d'y envoyer le délégué de leur groupement. Ils comptent que pareille négligence ne se renouvellera pas. »

Ils approuvent en leur entier les

décisions prises dans la dernière assemblée générale de la Fédération, et à l'unanimité, décident de s'y conformer.

« Ils profitent de la circonstance pour renouveler à M. Delport et à tout le bureau de la Fédération l'hommage de leur reconnaissance et de leur dévouement. »

**Election des candidats experts.** — Voici les résultats du vote :

Nombre d'électeurs, 44; nombre de votants, 38.

Suffrages obtenus par la liste entière de discipline syndicale, 37;

Suffrages obtenus par la liste administrative, 1.

Tous les syndiqués ont pris part au vote. Les abstentionnistes sont des non-syndiqués.

## Lacapelle-Marival

**Fillette ébouillantée.** — La jeune Maria Pétrarque, dont les parents habitent le quartier de l'Abattoir, à Lacapelle-Marival, s'est fortement brûlée aux jambes avec le contenu d'une marmite d'eau bouillante qu'elle a renversé sur elle.

**La Sainte-Cécile.** — Les musiciens de Lacapelle-Marival et des environs célébreront leur fête amicale le dimanche 24 novembre.

Un banquet aura lieu à midi, à l'hôtel Brunet.

Un bal sera offert gratuitement au public dans les salons du café Laval.

## Espédaillac

**Election des experts des planteurs de tabac pour 1913.** — Inscrits : 24; votants, 16.

Liste de la Fédération, 16 voix.

## Arrondissement de Gourdon

### Gramat

**Musique.** — La Fanfare de Gramat a fait dimanche sa 1<sup>re</sup> sortie; nos félicitations aux musiciens et souhaits de prospérité à la Société.

**Planteurs de tabac.** — Dans le vote qui a eu lieu dimanche à la mairie de Gramat, les planteurs de tabac de Gramat ont unanimement voté pour la liste de discipline syndicale.

**Remonte.** — Le comité d'achat du dépôt de remonte d'Aurillac procédera à des achats de chevaux, sur le champ de foire de Gramat, vendredi 22 novembre courant.

**Annexe de remonte.** — Les travaux de construction de l'annexe de remonte établie sur la propriété du Ségalà située aux portes de Gramat, sont commencés et poussés activement, plusieurs équipes d'ouvriers sont sur les chantiers.

Cette annexe comprendra dix-neuf bâtiments dont une maison pour l'officier directeur, deux pour les sous-officiers, le casernement pour 60 hommes, les magasins à fourrages, une écurie d'attente, deux écuries infirmières et huit écuries pouvant contenir ensemble 169 chevaux.

La piste de dressage aura 850 mètres environs; les parcours s'étendant sur une superficie de 15 hectares seront limités par des clôtures en chêne.

Cette annexe doit être livrée à l'Administration militaire le 15 juillet prochain.

### Montfaucon

**Fête patriotique.** — Dimanche dernier, 17 novembre, a eu lieu la cérémonie de la remise des médailles commémoratives de 1870 aux vétérans de la 418<sup>e</sup> section, vieux soldats de l'année terrible et vaillants défenseurs de la France envahie. La cérémonie a commencé par un défilé en musique de la section et les mâles visages des vétérans reflétaient la joie qu'ils éprouvaient d'être à l'honneur, après avoir été si longtemps à la peine.

Les médailles ont été épinglées sur la poitrine de ces braves par M. Delmas, capitaine en retraite, qui présidait la cérémonie. Il a prononcé une allocution patriotique, il a dit aux jeunes combien l'amour de la Patrie est utile et même indispensable pour l'avenir du pays. Il a dit aux anciens la fierté qu'ils devaient tirer de leurs hauts faits d'armes passés.

Après cette cérémonie les vétérans assistèrent à une messe dite à l'intention des camarades défunts, au cours de laquelle M. l'abbé Thamié, curé de la paroisse, prononça une allocution empreinte du plus pur patriotisme.

A l'issue de cette cérémonie, un banquet gratuit a été offert dans la salle de l'école des filles. Il a été très animé et surtout très bien servi par M. Athamase, maître d'hôtel à Labastide-Murat.

Au dessert, M. Delmas a prononcé quelques paroles très bien senties.

M. le Président de la 418<sup>e</sup> section a pris ensuite la parole et dans un beau langage, il a parlé de la patrie.

Somme toute, ce fut une bien belle journée.

## Salviac

**The Electric Ciné-Phono-Scène.** — Mercredi 20 novembre, à huit heures du soir, le the Electric Ciné-Phono-Scène donnera, dans une salle de l'hôtel de ville de Salviac, une véritable soirée de gala.

Le programme est des plus alléchants; des scènes du plus haut comique, comme la Famille Purotin au théâtre; Zigoto rentre tard, se dérouleront devant les yeux des spectateurs, ainsi que des voyages et des faits d'actualité.

La dernière partie comportera le cinéma parlant; une seule soirée seulement. Prix des places : réservées, 1 fr.; secondes, 50 c.; enfants, demi-place.

## Gignac

La population apprendra avec le plus vif plaisir que notre dévoué instituteur M. Lasfargues, vient de recevoir la distinction honorifique la plus élevée de l'enseignement primaire, la médaille d'argent.

Nous ne pouvons qu'applaudir à cette juste mesure qui récompense une longue carrière toute de droiture et de dévouement à ses fonctions.

Depuis 40 ans en effet que M. Lasfargues enseigne nos enfants, il n'a su s'attirer que considération et reconnaissance de la part de ses élèves.

Aussi sommes-nous sûrs d'être l'interprète de tous les Gignacois sans distinction de parti, en lui adressant nos plus chaleureuses félicitations.

## Chronique agricole

### Le traitement de la Chlorose

En raison de la très grande humidité que nous avons eu cette année, la chlorose s'est développée très activement dans nos vignobles. Il y a donc lieu de s'occuper de son traitement.

On sait que la chlorose peut être combattue avec succès par l'emploi des sels de fer. C'est Eusèbe Gris qui a le premier montré l'action utile du sulfate de fer contre la chlorose. Ce sel peut être employé de façons différentes.

M. Lord a obtenu de bons résultats dans ses vignobles de Saint-Jean-d'Angély en arrosant chaque cep avec 10 litres d'eau contenant 100 grammes de sulfate de fer. Dans la suite, on a augmenté cette dose, et aujourd'hui on fait usage de 150 à 300 grammes de sulfate de fer par souche de vigne, en les dissolvant toujours dans 10 litres d'eau.

Dans les terrains argilo-calcaires, l'addition de sulfate de fer dans la formule d'engrais a donné, en général, de bons résultats, à la dose variant de 500 à 1.000 kilogrammes à l'hectare. En Gironde, notamment, ce procédé a merveilleusement réussi; il en est de même en Orient. Ces deux traitements, de même que le badigeonnage que nous décrirons ultérieurement, sont des traitements d'hiver.

M. Rousselier a été l'un des premiers à proposer l'emploi en 1911 de bouillies noires à base de sulfate de fer que l'on répand au printemps avec les pulvérisateurs. La bouillie qui a donné les meilleurs résultats est simplement une dissolution de sulfate de fer dans l'eau. Les feuilles jaunies des vignes traitées verdissent immédiatement sur les points qui ont été mouillés. Il est impossible d'indiquer une dose, car celle-ci varie avec la nature du sulfate de fer, qui peut contenir plus ou moins d'acide sulfurique et être par conséquent, plus ou moins susceptible de brûler les feuilles de vigne. Il faut donc faire des essais pour voir la dose qui convient aux cépages que l'on désire traiter et au sulfate que l'on emploie. On peut cependant indiquer que cette dose peut varier entre 500 grammes et 1 kilogramme par hectolitre.

Le tartrate de fer donne aussi de bons résultats en aspersion, de même que le malate et l'acétate de fer. Les sels de fer non solubles, tels que le carbonate, l'oxalate, le tannate, le saccharate ne donnent aucun résultat.

Lorsqu'on répand une bouillie ferrugineuse constituée avec un sel soluble, sur des feuilles de vigne jaunies par la chlorose, on constate que les points aspergés se colorent et deviennent d'un beau vert. L'examen microscopique montre que cette coloration est due à l'apparition de grains de chlorophylle. Ce fait physiologique explique comment les solutions de sels ferrugineux solubles peuvent en aspersion combattre la chlorose, lorsque celle-ci n'est pas très intense; mais il convient de remarquer que l'effet obtenu de cette façon n'est que de très courte durée. Généralement les feuilles qui ont été ainsi reverdies ne tardent pas à jaunir dans le délai d'un mois. Ce traitement curatif doit donc être renouvelé dès que son effet est terminé. Il présente d'ailleurs l'inconvénient d'exiger l'emploi de pulvérisateurs revêtus d'une couche de plomb, pour éviter l'attaque des

organes en cuivre par l'acide sulfurique que contient le sulfate de fer.

Les bouillies ferrugineuses ne doivent pas être employées par les temps chauds ni pendant la floraison, car elles seraient dangereuses. Lorsque les fleurs ont noué on peut en faire usage et les renouveler lorsque leur effet commence à s'atténuer; il est possible ainsi de donner aux vignes chlorosées une bonne végétation entre la floraison et la maturation et de sauver la récolte.

Les traitements d'hiver sont des traitements préventifs; nous avons déjà signalé les deux premiers qui consistent en un épandage de sulfate de fer sur le sol ou en un arrosage des souches de vigne avec une solution de sulfate de fer. Le troisième traitement se fait en badigeonnant les souches de vigne avec une solution de sulfate de fer. On le désigne généralement sous le nom de procédé Rassi-guier.

Ce badigeonnage a donné d'excellents résultats chaque fois que les vignes n'étaient pas arrivées à l'état de cottis, et surtout lorsqu'on a eu soin de le continuer pendant deux ou trois ans.

Le badigeonnage au sulfate de fer donne les meilleurs résultats lorsqu'il est employé immédiatement après la taille et sur les plaies de taille. Mais pour que l'absorption du sulfate de fer par les sections de taille se produise aussi bien que possible il faut badigeonner dès que la plaie de taille vient d'être faite. Un ouvrier badigeonneur doit donc suivre l'ouvrier tailleur. Il faut en outre, éviter de badigeonner quand le sol est humide et quand il fait très froid, parce que dans ces cas, l'absorption ne se fait pas bien.

Dans le cas des cépages très précoces on peut faire ce badigeonnage au mois de février et badigeonner en même temps toutes les parties de la souche, afin de retarder le débourrement; ce traitement agit alors en même temps contre l'antracnose. On a d'ailleurs observé qu'il est préférable de badigeonner non seulement les plaies de taille, mais la souche entière, quelle que soit l'époque à laquelle on exécute le badigeonnage. Les résultats obtenus sont ainsi toujours supérieurs.

La solution de sulfate de fer s'obtient en faisant dissoudre 30 à 50 kilogrammes de sulfate de fer (selon la sensibilité des bourgeons) dans un hectolitre d'eau. Pour réaliser pratiquement la dissolution de ce sel, il faut avoir soin de le mettre dans des sacs qu'on maintient immergés à la surface de l'eau au moyen de bâtons. La dissolution tombe au fond du récipient, dès qu'elle est faite, en vertu de sa densité. Quand tout le sel a été dissous, on agite fortement le liquide. La dissolution se fait plus vite avec l'eau chaude qu'avec l'eau froide.

Le badigeonnage est fait avec des pinceaux spéciaux dont les soies sont fixées au manche de bois par une ligature en plomb; on se sert aussi de pinceaux formés par des chiffons attachés à un manche en bois. Les ouvriers badigeonneurs transportent la solution dans des récipients en bois, ou mieux encore dans des pots en terre vernissée affectant la forme de petites marmites. Ces précautions sont nécessaires puisque cette solution attaque tous les métaux.

Raymond BRUNET.

De la Revue de Viticulture.

## Bibliographie

*Mon Dimanche* nous révèle cette semaine des mystères vraiment piquants. Ce sont ceux du célèbre Château Saint-Ange qui servit à Rome de prison pontificale. Etrange prison: on s'y mariait! Vous riez? Lisez la charmante revue illustrée que nous venons de nommer et vous serez convaincus! Vous y trouverez aussi un homme incorrigible, qui vous fera rire aux larmes; La Bisbille à la Cour d'Allemagne, qui vous en apprendra de belles sur la famille impériale allemande; le portrait-charge, si malicieux et si bon enfant, de M. Paul Déroulède; La plainte de l'Escargot, etc., etc.

Un grand roman, faut-il aimer? par Léon de Linseau. Une fort utile Causerie médicale; des conseils de Droit pratique; la spirituelle colonne de morale familière qu'écrivit Mme Charly; un Courrier littéraire rempli de bonne humeur; des recettes de cuisine expérimentées et vraiment pratiques; une page pleine de jeux, d'images et de contes pour les enfants; un grand concours ouvert à tous et à toutes et doté de prix de valeur; plus de soixante articles illustrés complètent *Mon Dimanche* et en font la plus agréable et la plus utile des revues de la famille. *Mon Dimanche* paraît chaque vendredi sous couverture en couleurs et ne coûte que 10 centimes. On le trouve partout, dans les gares et chez les libraires, marchands de journaux, etc.

Envoi gratis et franco des numéros spécimens sur simple demande à l'Administration, 14, rue Vulpian, Paris (XIII<sup>e</sup>).

Voulez-vous connaître Constantinople? C'est le moment. Les *Annales* de cette semaine vous convient à une excursion passionnante dans la capitale

de l'Islam, sous la conduite de Pierre Loti, René Bazin, Henri de Régnier, Pierre Mille, Gérard d'Houville, Adolphe Thalasso, Paul Adam, Mme Delarue-Mardrus, Max de Nansouty... Les rues du vieux Stamboul, le musée des sultans, les murs de Byzance, le bazar, le harem, défilent sous les yeux du lecteur. De curieuses gravures éclairent cette magnifique évocation... Il y a aussi de la musique, une ravissante mélodie orientale recueillie à Smyrne. Enfin, une pièce de M. Jules Claretie — le dernier succès de M. de Féraudy — *Deburau* et le premier chapitre d'un roman colonial très pathétique de M. Charles Géniaux, *Notre Petit Gourbi*, complètent ce numéro éblouissant...

On s'abonne aux bureaux des *Annales*, 51, rue Saint-Georges, Paris, et dans tous les bureaux de poste 10 fr. par an (étranger: 15 fr.). Le numéro: 25 centimes.

Le nouveau numéro du *Journal de l'Université* contient le texte intégral des belles conférences faites naguère rue Saint-Georges par MM. H. Welschinger, Augé de Lassus, Louis Schneider et Marcel Habert, sur Innocent III et Philippe-Auguste, la Cité de Carcassonne, les Chants d'Ecosse et d'Irlande. *Les Chants du Soldat* de Paul Déroulède, etc., etc.

Le numéro: 60 centimes. Abonnements: l'année scolaire (25 n<sup>os</sup>), 10 francs (étranger: 15 francs), 51, rue Saint-Georges, Paris.

LA NATURE, Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie, Journal hebdomadaire illustré, Masson et C<sup>ie</sup>, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n<sup>o</sup> 2060, du 16 novembre 1912.

La grille de Villanova (Frioul), par E.-A. M. — En flânant, causeries d'aviation, par D<sup>r</sup> Amans. — Les explosifs à oxygène liquide, par A. Troller. — Les plantes carnivores, par Frédéric Lees. — Transports de longue durée par wagons frigorifiques, par Ch. Jacquin. — La conférence internationale de l'heure, par Em. Touchet. — Le port de Nantes, par R. Bonnin. — Académie des sciences, par Ch. de Villedeuil.

Ce numéro contient 21 gravures et un supplément avec le bulletin météorologique de la semaine.

## Applications générales de l'Électricité

### ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE par Arc et Incandescence

### ENSEIGNES ET MOTIFS LUMINEUX

### Lustrerie - Appareillage - Sonneries

Téléphones privés et de réseau

### Force Motrice, Dynamos

Moteurs courant continu, alternatif, monophasé et triphasé

ENTRETIEN ET RÉPARATIONS

## PIERRE AGUZOU

Constructeur-Electricien

9, Rue du Lycée, 9 - Cahors

Livraison de moteurs dans les 24 heures

Tous mes travaux sont garantis de tout vice de construction

Prix défiant toute concurrence

Plans et devis sur demande

Location de décoration électrique pour fêtes et soirées

TÉLÉPHONE 87

Les plus renommées, les plus belles variétés de



**ROSIERS**

SONT DE SOUPERT & NOTTING  
à LUXEMBOURG (G<sup>d</sup>-Duché)  
FOURNISSEURS DE 6<sup>o</sup> COURS  
Premiers spécialistes établis depuis 1855  
Magnifique catalogue illustré franco  
COLIS-RECLAME: 20 rosiers nains 9 fr. 50  
ou 15 sarmenteux merveilleux 9 fr. 50

## BULLETIN FINANCIER

Paris, 18 novembre.

Le marché a débuté lourd mais s'est ressaisi peu après. Il est à remarquer que les affaires ont été très réduites et la spéculation montre une certaine lassitude.

La Rente française est plus faible à 89,92.

Les fonds d'Etats étrangers sont irréguliers. Le Turc s'inscrit à 84,10, le Serbe à 82,85, l'Italien à 98,65 et l'Extérieure espagnole à 91,60. Le Russe 3 0/0 1891 termine à 76,60, le 1896 à 74,60, le 5 0/0 1906 à 103,42, le 4 1/2 1909 à 100,60 et le Consolidé à 92,40.

Les Etablissements de Crédit restent bien tenus: la Banque de Paris se négocie à 1725, le Comptoir d'Escompte à 1007, le Crédit Lyonnais à 1585, et la Société Générale à 825.

Le Banco di Roma progresse à 112.

Les chemins français sont calmes. Le Lyon cote 4254, le Midi 1115, le Nord 1638, l'Orléans 1310 et l'Est 908.

